

**Au Conseil communal
du Mont-sur-Lausanne**

**Rapport de la Commission des Finances chargée d'examiner le
préavis municipal No 06/2016**

Carrefour Chemin du Collège – Route de Lausanne (RC 501 B-P)

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères
Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances s'est réunie à deux reprises, sous la présidence de Monsieur Jacques Isely, pour examiner ce préavis :

- Le 31 mai 2016, en présence de Monsieur Jacques Marchand, Municipal chargé de présenter ce dossier (en l'absence de Monsieur Michel Odier), accompagné de Madame Geneviève Hochstrasser, Municipale
- Le 7 juin 2016 pour la finalisation du rapport.

Nous remercions Monsieur le Municipal Jacques Marchand pour les renseignements donnés, et les réponses claires à toutes nos questions.

Examen du préavis

L'amélioration des espaces publics avec la sécurisation de chaussées et de passages à piétons est un processus permanent que la Municipalité doit réaliser.

A ce stade, la COFIN relève que l'investissement présenté lui semble tout à fait justifié, et que celui-ci s'inscrit dans l'objectif général d'amélioration de sécurisation des passages à piétons. Le montant du crédit demandé ne fait pas l'objet de remarque particulière.

Par contre, la COFIN rappelle, une fois encore, que la situation financière de la Commune reste tendue et qu'une saine gestion des deniers publics implique de veiller à la chasse au gaspillage. Fort de ce qui précède, la COFIN ne partage pas la proposition de la Municipalité quant à la période proposée pour effectuer ces travaux. En effet, la COFIN rappelle que des travaux conséquents seront réalisés pour le réaménagement de l'entrée de la piscine et de la salle de gymnastique (préavis 01/2016). Il est quasiment certain que les mouvements des poids lourds et machines de chantier utilisés pour les travaux de la piscine et salle de gymnastique dégraderont les chaussées et trottoirs.

La COFIN propose d'amender le présent préavis en autorisant la Municipalité à réaliser ces travaux une fois que les travaux extérieurs de la piscine et salle de gymnastique seront achevés, soit selon le planning prévu à l'automne 2017 (préavis 01/2016).

Suivi des préavis d'investissements 2016

Marge d'autofinancement au budget 2016			4'162'043.-
Montant des investissements déjà accordés en 2016			4'855'000.-
Préavis du jour			153'220-
Préavis 06/2016	Carrefour Ch. du collège / Rte de Lausanne	95'000.-	
Préavis 07/2016	Panneaux lumineux & service d'information communal	58'220.-	


Conclusion

La Commission des Finances, à l'unanimité des membres présents, propose au Conseil communal du Mont-sur-Lausanne :

- D'adopter le projet de réaménagement du carrefour Chemin du Collège – Route de Lausanne (RC 501 B-P).
- D'accorder à la Municipalité l'autorisation d'entreprendre les travaux de construction pour l'aménagement du carrefour, une fois que les travaux extérieurs de rénovation de la piscine et salle de gymnastique seront achevés en 2017 (préavis 01/2016).
- De lui accorder un crédit de CHF 95'000.00 (TTC) relatifs aux travaux de génie civil, d'éclairage public et de signalisation. Ce montant sera financé par les liquidités courantes de la Commune ou par voie d'emprunt. Compte-tenu du montant demandé, inférieur à CHF 100'000.00, l'amortissement interviendra dès la fin des travaux en une fois par le compte de fonctionnement « amortissement obligatoire/ouvrages de génie civil » (230.3311).

Le Mont-sur-Lausanne, le 7 juin 2016

Le Président Jacques Isely



Les Membres : Elisabeth Corbaz



Nadège Longchamp



Stephan Leoni



Yves Menétrey



Cédric Mottier



Rapporteur : Patrick Mattenberger

